

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE****COMMUNE DE
CHAMPSVOUX**

Date de convocation	17/10/2025
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	8
Nombre de votants	8

Numéro de la délibération
2025-15**Nomenclature Acte :**

Nature 1.4 autre contrat

Objet de la Délibération :**Nomination agent recenseur****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPSVOUX**

L'An deux mil vingt-cinq, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme GILBERT Anne, Mme Céline CROSNIER, Mme GOULARD Stéphanie, M. ACHDJIAN Azade, M. JOHNSON Kwaku, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,

Absent excusé : M. DUCH Jean-François

Secrétaire de Séance : M. ACHDJIAN Azade

Nomination agent recenseur

Le recensement de la commune débutera le 15 janvier 2026. Le Maire rappelle aux membres du conseil la nécessité de désigner un agent recenseur pour la réalisation de la collecte du recensement.

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V,

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition de communes pour les besoins de recensement de la population,

Le Maire fait part d'une proposition de service de la part de la poste nous proposant leur service pour mettre à disposition un de leur agent afin d'effectuer le recensement.

Le maire fait part de son intérêt pour cette proposition dont la poste se chargera de toute la partie administrative : recrutement et gestion de l'agent recenseur. Concernant la rémunération la poste facturera une prestation de service à hauteur de 15.60 € TTC par logement.

Après exposé, le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur Ce choix.

Après vote :

- POUR : 6
- ABSTENTION : 1
- CONTRE : 1

Le maire demande aux membres de l'autoriser à signer le contrat relatif au recensement ainsi que tous documents utiles à la mise en place de cette prestation de services.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Azade ACHDJIAN



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

